

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SEANCE DU MARDI 04 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril à 18 heures 30 minutes, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 27 mars 2023

Présents : Mmes CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile, M. BESSON Jonathan à M. DURAND Gérald

Absente non excusée : Mme BRUNEL Isabelle

Secrétaire de Séance : M. GOSSE Pascal

N° 13/2023

OBJET : SUBVENTION 2023

COMITE D'ANIMATION ET DE LA CULTURE (CAC)

M. GROS Cyril, Président du Comité d'Animation et de la Culture sort de la salle pour laisser délibérer les membres du conseil municipal et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter la subvention accordée pour 2023 au Comité d'Animation et de la Culture soit 1 600 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité par 13 voix pour :

- fixe la subvention 2023 pour le Comité d'Animation et de la Culture à 1 600,00 €.
- dit que le versement de la subvention sera effectué après remise par l'association de son bilan de l'année N-1, du budget prévisionnel, de son n° SIRET, du code APE, d'un RIB ainsi que d'une assurance responsabilité civile pour le prêt des salles communales.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

